

Section Sportive Scolaire Badminton 6^e/3^e

RDV d'admission : Mercredi 09 Juin 2021 de 13h à 15h

A la rentrée 2021, le collège Edouard Herriot reconduit la section sportive scolaire Badminton qui consiste à avoir 3h supplémentaires de Badminton programmées dans l'emploi du temps des élèves inscrits.

Présentation de la section sportive scolaire Badminton :

- La section est labellisée par le Rectorat conçue autour d'un partenariat entre le collège Edouard Herriot et le club de Badminton de Rostrenen.
- Les élèves intégrant cette section ont deux cours de Badminton par semaine.
- Les cours sont encadrés par les professeurs d'EPS (M. AUFFRET et Mme JOUANIGOT) et par un entraîneur Brevet d'Etat du Comité départemental Badminton 22.
- L'emploi du temps est aménagé en respectant les rythmes « sportifs » et « scolaires » de l'élève.

Conditions d'accès :

- La section est ouverte à **TOUS** les élèves (tous niveaux confondus).
- Être licencié au club de Badminton de Rostrenen (Les compétitions ne sont pas obligatoires).
- L'élève s'engage pour 4 ans (de la 6^e à la 3^e).
- L'élève s'engage à participer aux compétitions dans le cadre de l'UNSS (Cross + Badminton).

Rendez-vous d'admission :

Si votre enfant est intéressé, nous vous donnons RDV le **Mercredi 09 juin 2021 à 13h**, au gymnase Place Pors Moëlou de Rostrenen. Ce sera le moment pour échanger autour de la section et de répondre à toutes vos questions.

Information importante :

Pour des raisons d'organisation, nous ne pourrions accepter que **20 élèves maximum**. Les élèves se présentant à cette journée seront prioritaires.

Coupon à remettre au secrétariat du collège avant le 2 juin 2021.

Madame, Monsieur, informe que mon enfant sera présent le **Mercredi 09 juin 2021** au RDV d'admission.

Signature du responsable légal :